

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 135 151  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AU 519, RUE SAINT-GEORGES

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 6 février 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- de réduire de 2 mètres à 1,5 mètre la marge latérale minimale;
  - de réduire de 9 mètres à 3,2 mètres la marge arrière minimale;
  - d'augmenter de 35 % à 40 % le rapport espace bâti/terrain;
  - d'autoriser une façade principale sans issue ouvrant sur un axe vertical;
- le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 6 février 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 20 janvier 2023.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière



rue Turcotte

rue Notre-Dame

rue Chassé

rue Chassé

rue Saint-Georges

rue Surprenant

**Lot 4 135 151,  
rue Saint-Georges**

**Légende**

 terrain visé

 N

Orthophoto 2020  
Échelle: 1:1 000